



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 28 MARS 2024 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 38
absents représentés : 18
absents excusés : 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 28 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Alexandrine AZPEITIA, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Valérie CASTAING-TONNEAU, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Dominique DUHIEU, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Jérôme PETITJEAN, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, M. Jean-Luc ASCHARD a donné pouvoir à Mme Françoise AGIER, Mme Armelle BARBE a donné pouvoir à Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Magali CAZALIS a donné pouvoir à M. Alexandre LAPEGUE, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, M. Jean-Luc DELPUECH a donné pouvoir à Jacqueline BENOIT-DELBAST, M. Bertrand DESCLAUX a donné pouvoir à M. Benoît DARETS, M. Séverine DUCAMP a donné pouvoir M. Mathieu DIRIBERRY, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Mme Isabelle MAINPIN a donné pouvoir à Mme Isabelle LABEYRIE, M. Éric LAHILLADE a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Philippe SARDELUC a donné pouvoir à Mme Elisabeth MARTINE, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE.

Absents excusés : Messieurs Lionel CAMBLANNE, Olivier PEANNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Régis DUBUS.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 AU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE DÉCHETS ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE



Conformément à l'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, au 31 janvier, avant même l'adoption du compte de gestion et du compte administratif. Ainsi, l'organe délibérant peut, au titre de l'exercice clos N-1, procéder à la reprise anticipée des résultats de cet exercice.

Lors du vote du compte administratif, avant le 30 juin 2024, les résultats seront définitivement arrêtés et le conseil communautaire devra, si les résultats définitifs font apparaître une différence avec les montants repris par anticipation, procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire.

La reprise des résultats de l'exercice 2023 par anticipation est destinée à la couverture des besoins de financement du budget primitif 2024.

Afin de satisfaire aux exigences de la nomenclature M57, cette reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public, accompagnée d'un tableau des résultats de l'exécution du budget 2023 visé par le comptable public et de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Il est proposé l'affectation anticipée du résultat ci-dessous pour le budget annexe « Déchets Environnement » :

Informations préalables :

Solde d'exécution d'investissement 2023	+ 447 288,23
Solde Restes à réaliser au 31/12/2023	- 33 715,34
Capacité de financement section d'investissement	+ 413 572,89

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2023	1 224 961,94
→ Report en fonctionnement (R002)	1 224 961,94
→ Affectation au R1068 - recette investissement	0,00

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12 ;

CONSIDÉRANT les résultats de l'exercice 2023 et la possibilité de les reporter, par anticipation, sur le budget primitif 2024 pour couvrir des besoins de financement ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- d'approuver les tableaux des résultats de l'exécution du budget annexe « Déchets Environnement »,
- de reporter, par anticipation, les résultats 2023 sur le budget primitif 2024, tels que décrits sur les tableaux annexés à la présente,
- de s'engager, si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation au budget primitif 2024, à procéder à leur régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et avant la fin de l'exercice,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans



le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 28 mars 2024

Le président,

Pierre Froustey





RESTES A REALISER 2023

BUDGET DECHETS ENVIRONNEMENT

DEPENSES

Super-opération Opération		PAS DE SUPER OPERATION PAS D OPERATION		
Nature	BP 2023	Réalisé 2023	RAR 2023	
1641 EMPRUNTS EN EUROS	280 000,00	220 000,04	0,00	
261 TITRES DE PARTICIPATION	14 300,00	14 300,00	0,00	
45812214 TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 TYROSSE	10 509,74	0,00	10 509,74	
Total	Total Opération PAS D OPERATION	304 809,74	234 300,04	10 509,74

Super-opération Opération		PAS DE SUPER OPERATION GEMAPI		
Nature	BP 2023	Réalisé 2023	RAR 2023	
2031 FRAIS D'ETUDES	4 620,00	4 620,00	0,00	
Total 993	Total Opération GEMAPI	4 620,00	4 620,00	0,00

Total	Total Super-opération PAS DE SUPER OPERATION	309 429,74	238 920,04	10 509,74
--------------	---	-------------------	-------------------	------------------

Super-opération Opération		GEMAPI GEMA		
Nature	BP 2023	Réalisé 2023	RAR 2023	
2031 FRAIS D'ETUDES	50 000,00	0,00	3 680,00	
2041582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	460 000,00	475 803,19	0,00	
Total 2126172	Total Opération GEMA	510 000,00	475 803,19	3 680,00

Super-opération Opération		GEMAPI PI 70		
Nature	BP 2023	Réalisé 2023	RAR 2023	
2031 FRAIS D'ETUDES	60 000,00	7 620,00	10 320,00	
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	150 000,00	14 400,00	0,00	
2313 CONSTRUCTIONS	306 851,38	356 627,38	17 340,00	
Total 2126173	Total Opération PI 70	516 851,38	378 647,38	27 660,00

Total 2126010	Total Super-opération GEMAPI	1 026 851,38	854 450,57	31 340,00
-------------------------	---	---------------------	-------------------	------------------

Super-opération Opération		ENVIRONNEMENT DECHETS DE VENAISON		
Nature	BP 2023	Réalisé 2023	RAR 2023	
2135 INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONS	0,00	0,00	57,60	
21351 BATIMENTS PUBLICS	149 065,60	132 007,82	0,00	
Total 2126171	Total Opération DECHETS DE VENAISON	149 065,60	132 007,82	57,60

Super-opération Opération		ENVIRONNEMENT ECONOMIES D ENERGIE		
Nature	BP 2023	Réalisé 2023	RAR 2023	



	2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	40 000,00	14 023,56	0,00
	2041582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	269 000,00	14 023,56	0,00
	20422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	25 000,00	2 000,00	1 000,00
	2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	54 498,92	3 823,44	1 008,00
	21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	0,00	0,00
	2313 CONSTRUCTIONS	180 000,00	0,00	0,00
	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	56 730,00	35 910,00	0,00
Total	Total Opération	630 228,92	85 267,93	2 008,00
980	ECONOMIES D ENERGIE			
Total	Total Super-opération	779 294,52	217 275,75	2 065,60
2126017	ENVIRONNEMENT			
TOTAL DEPENSES		2 115 575,64	1 310 646,36	43 915,34

RECETTES

Super-opération		PAS DE SUPER OPERATION		
Opération		PAS D OPERATION		
Nature	BP 2023	Réalisé 2023	RAR 2023	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	1 431 261,68	1 431 261,68	0,00	
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	372 304,22	0,00	0,00	
10222 F.C.T.V.A.	30 000,00	86 442,90	0,00	
1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00	2 032,75	0,00	
1313 DEPARTEMENTS	0,00	4 767,29	0,00	
28031 FRAIS D'ETUDES	0,00	15 721,14	0,00	
28041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	220 000,00	90 670,58	0,00	
28041582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	47 150,33	0,00	
280422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	1 755,83	0,00	
2805 CONCES. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, DRO	0,00	900,00	0,00	
281351 BATIMENTS PUBLICS	0,00	8 298,46	0,00	
28158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00	36 159,59	0,00	
281838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	1 038,24	0,00	
28188 AUTRES	0,00	1 381,80	0,00	
45822214 TRAVAUX HORS COMPETENCE 2022 TYROSSE	10 509,74	0,00	0,00	
Total	Total Opération	2 064 075,64	1 727 580,59	0,00
	PAS D OPERATION			
Total	Total Super-opération	2 064 075,64	1 727 580,59	0,00
	PAS DE SUPER OPERATION			

Super-opération		ENVIRONNEMENT		
Opération		DECHETS DE VENAISON		
Nature	BP 2023	Réalisé 2023	RAR 2023	
1321 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	30 000,00	30 354,00	0,00	
1323 DEPARTEMENTS	21 500,00	0,00	10 200,00	
Total	Total Opération	51 500,00	30 354,00	10 200,00
2126171	DECHETS DE VENAISON			
Total	Total Super-opération	51 500,00	30 354,00	10 200,00
2126017	ENVIRONNEMENT			
TOTAL RECETTES		2 115 575,64	1 757 934,59	10 200,00

Fait à Saint Vincent de Tyrosse le 10/01/2024

Le vice-Président,

Jean Claude Daulouède



RESULTATS BUDGETAIRES PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2023

DECHETS-ENVIRONNEMENT

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires	2 115 575,64	17 647 404,22	19 762 979,86
Recettes	1 757 934,59	17 995 266,88	19 753 201,47
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	2 115 575,64	17 647 404,22	19 762 979,86
Dépenses	1 310 646,36	16 770 304,94	18 080 951,30
RESULTAT PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2023	447 288,23	1 224 961,94	1 672 250,17

	Résultat prévisionnel 2023	Résultat restes à réaliser	Résultats prévisionnels globaux 2023
INVESTISSEMENT	447 288,23	33 715,34	413 572,89
FONCTIONNEMENT	1 224 961,94		1 224 961,94
RESULTAT	1 672 250,17	33 715,34	1 638 534,83

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié en ligne le 04/04/2024

ID : 040-244000865-20240328-20240328D02J2-DE



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 040029

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

ETABLISSEMENT : DECHETS ENVIRONNEMENT-CC MACS
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

60002 - DECHETS ENVIRONNEMENT-CC MACS

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 115 575,64	17 647 404,22	19 762 979,86
Titres de recette émis (b)	326 672,91	16 932 862,66	17 259 535,57
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d - b - c)	326 672,91	16 932 862,66	17 259 535,57
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 115 575,64	17 647 404,22	19 762 979,86
Mandats émis (f)	1 310 646,36	16 868 657,32	18 179 303,68
Annulations de mandats (g)		98 352,38	98 352,38
Dépenses nettes (h = f - g)	1 310 646,36	16 770 304,94	18 080 951,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		162 557,72	821 415,73
(h - d) Déficit	983 973,45		

SGC Saint Vincent de Tyrosse
BP 54
6 Allée des Magnolias
40230 ST VINCENT DE TYROSSE